



Charte de bonne conduite Version3

A partir du 22 juin 2020

Conditions pour le visiteur :

- **Port du masque obligatoire.**
- Visite autorisée de 10h30 à 12h et de 14h à 17h15.
- Visite en chambre ou à l'extérieur.
- Ne pas fréquenter les espaces communs.
- Venir voir uniquement son/ses proche(s).
- 2 personnes maximum en chambre double.
- Personne mineure autorisée si accompagnée d'1 personne majeure.
- Réservation pour les repas en salle à manger non autorisée.

Respect des gestes barrières et mesures de distanciation physique :

- Désinfection des mains au Gel Hydro-alcoolique (SHA).
- Prise de la température (si $T^{\circ} > 37,9^{\circ}\text{C}$ visite non autorisée).
- Port d'un masque.
- S'inscrire sur le registre des visites.
- **Respect des distances physiques (au moins 1m50).**
- Ne pas venir avec un animal domestique quel qu'il soit.

Les proches s'engagent à respecter l'intégralité du protocole et des mesures sanitaires. Nous comptons sur votre civisme pour le respect strict des gestes barrières et nous vous informons également qu'en cas de suspicion de cas possible ou avéré de Covid-19, l'établissement pourra mettre en place des mesures immédiates pour le bien de tous.

Date :

NOM – Prénom

Signature

précédé de la mention « lu et approuvé »